

Équilibres alimentaires Biocarburants

[Melenchon 2027 Table d'orientation Stevenson](#)

□ ChatGPT 5 + Corpus Stevenson Juin 2025

Selon les calculs les plus récents publiés par FranceAgriMer pour l'année 2024, la France a consacré environ **647 788 hectares de SAU nette** à la production de biocarburants, sur une SAU totale de **28,304 millions d'hectares**. Cela représente **2,29 % de la SAU française**. ([FranceAgriMer](#))

Répartition de cette SAU

Filière	Surface nette (ha)	% de la SAU française
Biodiesel (principalement colza)	429 567	1,52 %
Bioéthanol (betterave, blé, maïs)	218 221	0,77 %
Total biocarburants	647 788	2,29 %

([FranceAgriMer](#))

Interprétation

Pour donner un ordre de grandeur :

l'agriculture biologique occupe environ **2,71 millions d'hectares**, soit **10,1 % de la SAU française** ; ([Statistiques du Développement Durable](#))

- les biocarburants mobilisent donc environ **un quart des surfaces actuellement cultivées en bio** ;
- plus des deux tiers de la SAU dédiée aux biocarburants sont affectés au biodiesel, principalement issu du colza. ([FranceAgriMer](#))

Mise en perspective avec l'autonomie énergétique

Si l'on reprend notre estimation précédente, remplacer la totalité de la consommation annuelle des voitures particulières françaises nécessiterait :

- environ 3,9 millions d'hectares avec la betterave ;
- environ 9 millions d'hectares avec le blé ;
- environ 22 millions d'hectares avec le colza.

Or la France ne consacre aujourd'hui qu'environ **648 000 hectares** aux biocarburants. La surface actuelle représente donc seulement :

- environ **16 %** de ce qu'il faudrait avec la betterave ;
- environ **7 %** de ce qu'il faudrait avec le blé ;
- environ **3 %** de ce qu'il faudrait avec le colza.

Cela montre que les biocarburants actuels constituent surtout un **complément énergétique** et un

moyen de réduire les importations de pétrole, plutôt qu'une solution capable de remplacer à eux seuls l'ensemble des carburants routiers. ([FranceAgriMer](#))

Un point souvent méconnu est que ces 2,29 % correspondent à une **SAU nette** : les calculs retranchent la part des coproduits valorisés en alimentation animale (tourteaux de colza, pulpes de betteraves, drêches de céréales). Sans cette correction, la surface agricole effectivement mobilisée par les cultures destinées aux biocarburants est plus élevée. ([FranceAgriMer](#))

From:
<https://test.la-plateforme-stevenson.org/v4/> - La Plateforme Stevenson

Permanent link:
https://test.la-plateforme-stevenson.org/v4/connaissance/comprendrepage/equilibres_alimentaires_biocarburants?rev=1781386263

Last update: 2026/06/13 23:31

